VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

QUESTION SUR CONSOMMATEURS DE CANNABIS

Par Profil supprimé Postée le 12/10/2014 11:02

> Bonjour, j'aurai une question. Il arrive quelques fois que des personnes consomment du cannabis en soirée, je me demandais donc si je pouvais en ressentir les effets sans en consommer? Ou encore, si mes vêtements ont pris l'odeur, est ce que en sentant cette odeur je subirai les effets de la drogue?

Mise en ligne le 14/10/2014

Bonjour,

Nous ne savons pas dans quel type de lieu se déroulent les soirées auxquelles vous participez mais l'inhalation « passive » de fumée de cannabis ne peut à priori pas vous permettre d'éprouver les effets de cette drogue, pour ce faire il vous faudrait être exposée à beaucoup de fumée dans une petite pièce non aérée. Pour ce qu'il en est de l'odeur qui resterait imprégnée sur vos vêtements, hormis le côté désagréable que cela peut représenter, il n'y a aucun risque à ce que respirer cette odeur induise des effets psychoactifs.

Si d'autres questions se posent, n'hésitez pas à revenir vers nous.

Cordialement.